





Bulletin n°1 du 11 juin 2013

Madame, Monsieur,

Le service Territoires de la Chambre d'Agriculture vous propose comme chaque année son programme de conseils à la conduite de l'irrigation. Cette action menée dans le cadre du **« Programme régional d'Utilisation Raisonnée de l'Eau »** bénéficie de financements de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général de la Gironde.

Ce programme est conçu pour vous aider à gérer au mieux vos apports d'eau d'irrigation et repose notamment sur la diffusion gratuite d'un bulletin hebdomadaire pendant la période d'irrigation. Comme vous, ce sont plus de **850 irrigants** qui reçoivent ce bulletin. Il s'appuie sur la méthode du Bilan Hydrique et sur des suivis d'humidité des sols.

Suite à l'audit réalisé par le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les financeurs ont décidé de ne plus soutenir l'envoi papier du message irrigation. Pour les exploitants recevant le message par voie postale, **nous vous encourageons donc à nous transmettre votre Email**. Pour les irrigants ne disposant pas de mail, il sera encore possible de recevoir le message irrigation par voie postale moyennant 15 €.

Néanmoins, le développement du mail constitue **une amélioration vous permettant d'obtenir une information en temps réel**. Par ailleurs, nous avons engagé une action de modernisation de notre programme. Dès 2013, nous allons donc mettre en place les actions suivantes : simplification du message avec la suppression des courbes tensiométriques des parcelles suivies, mise en route d'un travail pour moderniser les pages irrigation de notre site internet notamment en s'appuyant sur la vidéo, diversification des cultures suivies, accompagnement des irrigants souhaitant s'équiper pour améliorer la gestion de leurs irrigations... N'hésitez pas à faire part de vos propositions à l'équipe technique pour adapter notre conseil au plus proche de vos besoins.

A ce titre, en 2013, la Chambre d'agriculture de la Gironde animera au niveau régional la création de vidéos pour le réglage des principaux matériels d'irrigation.

L'ensemble de ces actions démontre l'**engagement de la profession agricole dans une utilisation raisonnée de la ressource en eau**. L'efficacité de ces opérations repose essentiellement sur vous en tant qu'acteurs ! Merci d'avance pour votre participation.

Le Président du Comité d'Orientation
Territoires, Environnement, Gestion de l'Eau

Xavier DE SAINT- LEGER

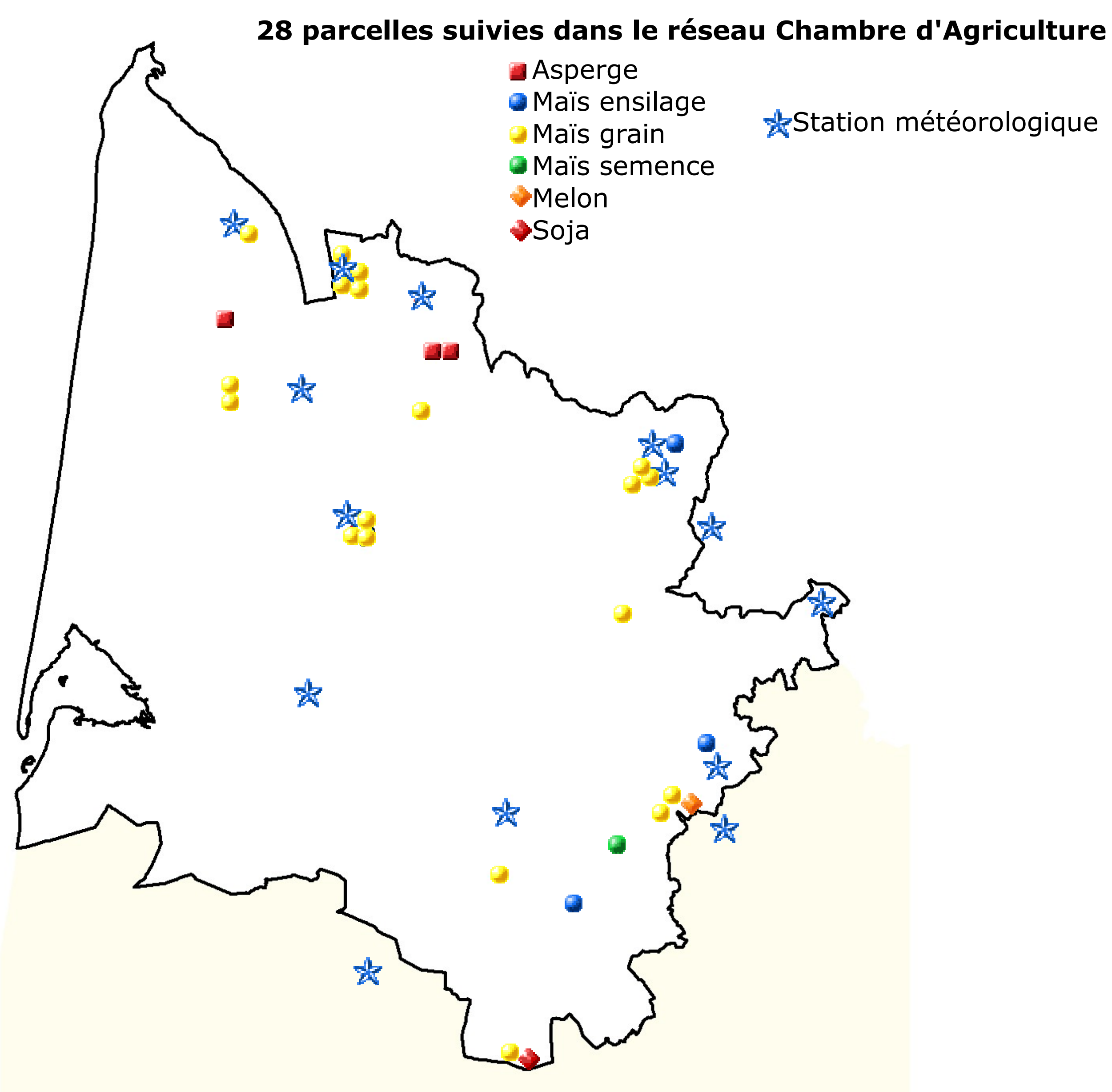
Contenu du Bulletin et mode d’emploi

Bilan hydrique :

Le bulletin vous apporte chaque semaine les données techniques (pluviométrie, consommation des plantes des principales cultures...) pour tenir à jour votre bilan hydrique. Vous trouverez ci-joint une fiche d'enregistrement du bilan hydrique et le mode d’emploi pour le tenir à jour.

Suivis tensiométriques :

Pour réaliser le message irrigation, la Chambre d'Agriculture s'appuie notamment sur le suivi de la disponibilité en eau des sols de **28 parcelles de références** dans les différents contextes pédo-climatiques du département. Les sondes tensiométriques (de type Watermark) sont utilisées depuis maintenant une dizaine d’années. Grâce notamment aux travaux d’Arvalis, des Chambres d’agriculture et du GRCETA-SFA, le pilotage de l’irrigation avec la tensiométrie est aujourd’hui totalement maîtrisé.



*Au delà du message, la Chambre d'Agriculture est à votre disposition pour vous présenter l'**utilité des capteurs d'humidité du sol (sondes tensiométriques et sondes capacitives)**.*

Chambre d’agriculture 33, Service Territoires
17, cours Xavier Arnozan CS 71305- 33082 Bordeaux Cedex
☎ 05 56 79 64 13 - 05 56 79 80 30 - t.larrieu@gironde.chambagri.fr